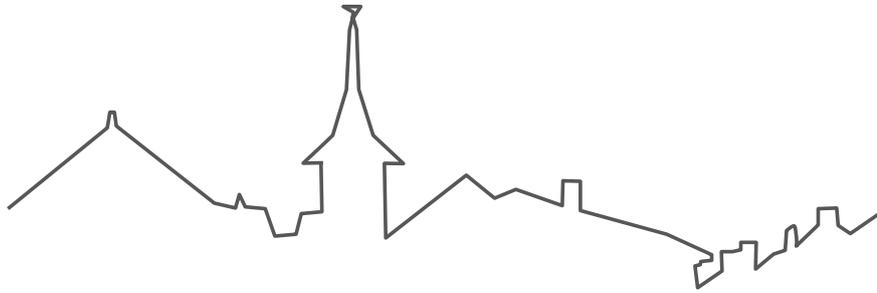


Bougy-Villars, décembre 2022

BOUGY-VILLARS



BODZ'INFO



INVITATION AU PROCHAIN CONSEIL GENERAL

Par la présente, nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance du Conseil général à la Maison Bodzérane.

Vendredi 9 décembre 2022 à 18 h 30

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2022
3. Assermentations / Démissions
4. Communications du Président
5. Communications de la Municipalité
6. Communication des commissions de « Recours », « ASSAGIE », « SIDEP/AIEEP », « SIDERE », « SDIS ».
7. **Elections** : 1 membre du groupe de travail pour l'Association Intercommunale du SIDERE
1 membre suppléant au groupe de travail de l'AIEEP
8. **Préavis municipal n°10/2022** demande de crédit de CHF 80'000.- pour l'achat d'un véhicule et du matériel pour la voirie et l'entretien des espaces verts
9. **Préavis municipal n°11/2022** relatif au budget 2023.
10. Divers et propositions individuelles.

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président		La Secrétaire
Chris Chard		Liliane Meylan
		

Pour rappel, les séances du Conseil général sont ouvertes au public, toutefois seuls les membres des Autorités ont droit à l'intervention et à la parole.

LE MOT DU SYNDIC

Il y a quelques mois, on se réjouissait de débiter une nouvelle législature. Une année après, nous nous réjouissons d'être en plein boom, avec de nombreux challenges, ainsi :

La situation énergétique bien sûr, avec ses nombreux défis, une préoccupation permanente,

Mais aussi et surtout de passionnants projets pour notre village. Le chauffage à distance qui va enfin entrer dans sa phase de réalisation,

Et le nouveau visage de la Grand Rue et de notre cœur du village qui va, nous l'espérons, donner une nouvelle dynamique aux échanges et à la vie sociétale de notre commune.

Alors, à l'heure où nous allons fêter Noël et la Nouvelle Année avec une certaine modération, réjouissons-nous de donner un nouvel élan à notre commune.

C'est dans cet esprit que la Municipalité vous souhaite de bonnes fêtes et tous ses vœux pour la Nouvelle Année.

Claude-Olivier Rosset, Syndic

NOUVEAUX COLLABORATEURS

Mme Donatella Orzan a été engagée en tant que secrétaire, à temps partiel, depuis le 15 juillet 2022. Mme Orzan bénéficie d'une solide expérience communale car elle travaille également à la commune d'Allaman comme secrétaire municipale et elle a officié dans une autre commune par le passé.



M. Damien Liard a, lui, été engagé en tant que chef de voirie dès le 1^{er} novembre 2022. En effet, dans la perspective de la retraite de M. José Mendes en 2023, la Municipalité a anticipé son départ afin de profiter de toutes ses connaissances du terrain qu'il pourra transmettre à M. Liard. Après un apprentissage et une année de travail dans une grande commune de la région, M. Liard a décidé de relever un nouveau défi en assumant ce poste.



La Municipalité souhaite la bienvenue à Mme Orzan et M. Liard au sein du personnel communal.

ENERGIE – PENURIE

Dans une économie de marché globalisée, il est difficile d'avoir un effet sur les structures d'approvisionnement et les marchés internationaux. Au bout de la chaîne, les consommateurs peuvent cependant influencer sur les montants de leurs factures grâce à des gestes d'économie a priori simples.

Dans le domaine de l'énergie et bien que ce soit dans une moindre mesure, réduire sa consommation permet aussi de limiter les importations et de contribuer ainsi à la sécurité de l'approvisionnement du pays (gaz, produits pétroliers, électricité). D'où la [campagne d'information](#) de la Confédération qui rassemble un grand nombre de bonnes pratiques à adopter tant par les entreprises que par les privés.

La Fédération romande des consommateurs recommande :

CHAUFFAGE

Pour les propriétaires : passer à un chauffage aux énergies renouvelables

Si les coûts d'investissement sont plus élevés que les chauffages aux énergies fossiles, les coûts énergétiques sont nettement plus faibles. L'avantage financier sur le long terme est donc une bonne manière de faire des économies. D'autant que des subventions sont disponibles dans tous les cantons et au niveau fédéral pour le passage aux renouvelables. Depuis avril 2022, les propriétaires

peuvent d'ailleurs bénéficier du «[conseil incitatif](#)» gratuit d'un spécialiste pour mieux connaître les possibilités qui s'offrent à eux en la matière. Le site chauffez-renouvelable.ch permet en outre de calculer les gains économiques. A titre d'exemple, les frais annuels d'une pompe à chaleur avec sonde géothermique permettaient déjà d'économiser 373 fr. par an par rapport à un chauffage au mazout et 766 fr. comparé à une chaudière à gaz. Ceci sans prendre en compte l'envolée actuelle des prix et alors que plus de la moitié des frais annuels concernent l'acquisition du combustible.

Pour ceux qui ne peuvent changer de type de chauffage : réduire la température dans son logement

Chaque degré de température en moins représente une économie de 6% des frais de chauffage (source: SuisseEnergie). En prenant l'exemple d'un logement d'une surface de 99m² (moyenne suisse) avec des frais de chauffage moyens de CHF 965.- par an, passer de 22 à 20 degrés permettrait déjà d'économiser près de CHF 116.-. Cela ne concerne toutefois que les 20% de Romands habitant dans un logement individuel; les autres verront malheureusement leurs économies noyées dans les charges communes de leur immeuble et n'en ressentiront les effets que si les autres habitants font les mêmes efforts.

ÉLECTRICITÉ

Réduire simplement sa consommation

Cinq gestes simples permettent de réduire la facture de 1000 kWh par année, soit 210 fr. au prix actuel de l'électricité :

- Faire des lessives à 20°C et faire sécher à l'air libre le plus souvent possible
- Remplacer toutes les ampoules par du LED
- Régler le frigo à 5°C et le congélateur à -18°C
- Remplacer les vieux appareils, en priorité l'aspirateur, par de l'électroménager moins énergivore
- Installer des multiprises avec interrupteur et des prises à minuterie pour limiter le mode veille

Concernant l'éclairage public, la Municipalité a suivi les recommandations de l'Etat de Vaud en l'éteignant de 24 h à 5 h. Certains candélabres ont également été éteints.

Le Canton estime que la probabilité de survenance d'une pénurie énergétique n'ayant en aucun cas disparu, nous devons conserver une stratégie claire et terminer les travaux de préparation, car les conséquences sur le fonctionnement de notre société en cas d'impréparation seraient extrêmement importantes, voire dramatiques pour les plus faibles d'entre nous. A ce sujet, il est utile de rappeler que, durant le semestre d'hiver, les besoins en électricité de notre pays ne sont pas couverts par la production indigène et dès lors, nous dépendons fortement de la capacité d'exportation de nos pays voisins, de la France en particulier. En outre, la rigueur de l'hiver est également un facteur clé sur lequel nous n'exerçons aucune influence.

CHAUFFAGE A DISTANCE (CAD)

Dans la perspective du début des prochains travaux dans la Grand Rue, c'est le dernier moment pour envisager votre raccordement au chauffage à distance.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter M. Jacques Battilotti à la SEFA au 021 821 54 ou 079 373 96 23.

TELESKIS DE L'ABBAYE

2 cartes journalières sont à disposition des habitants de la Commune pour profiter du domaine skiable de l'Abbaye.



Vous pouvez les réserver auprès de l'administration communale pour un jour puis les rapporter à l'administration. Cette offre est valable pour toute la saison hivernale 2022-2023.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Conformément aux dispositions légales, et en particulier l'arrêté du Conseil d'Etat sur la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin du 7 décembre 2005, nous vous rappelons que la destruction par ablation et incinération des nids de la chenille processionnaire du pin est **obligatoire** et doit s'effectuer, par les propriétaires, locataires, usufruitiers, fermiers ou exploitants dès leur apparition et **jusqu'au 31 janvier de chaque année** au plus tard.

Ces mesures de lutte s'appliquent aux espèces arborescentes telles que les pins et les cèdres qui se trouvent :

- dans les endroits destinés à l'accueil du public, notamment places publiques, places de jeux, piscines, cours d'écoles ;
- dans les jardins ;
- dans les parcs.

Attention aux poils urticants :

Les chenilles de printemps sont recouvertes de fins poils urticants capables de provoquer chez l'homme une irritation de la peau semblable à des piqûres d'orties. Les poils qu'elles perdent se trouvent aussi dans les nids abandonnés. Voilà pourquoi chenilles et nids ne doivent pas être touchés. Il est également déconseillé de s'installer (pour un pique-nique ou un bain de soleil) à proximité des pins fortement attaqués car les poils disséminés dans ces endroits risquent d'importuner les promeneurs.

Méconnues de nombreux propriétaires de chiens et de chats, **les chenilles processionnaires** (famille des **chenilles urticantes**) représentent un **véritable danger pour l'animal et l'humain** qui les approchent. Capables de provoquer des **réactions inflammatoires et nécrosantes dramatiques**, les lésions peuvent toucher la langue, les yeux et la peau avec des conséquences graves pour l'animal. **Découvrez ici les risques** liés à ce contact et **les traitements** proposés mais surtout, plus important pour votre animal de compagnie, **comment les éviter !**



Une fois en contact avec la peau (pattes, corps, museau) ou les muqueuses (babines, langue, yeux) les poils urticants de la chenille ont un effet similaire à celui de centaines de micro piqûres. Cela déclenche une réaction d'**irritation violente** et une **réaction de type allergique**. L'inflammation est vive entraînant brûlure, rougeur, [oedème](#) et douleur. L'animal piégé cherche à se lécher et répand les poils sur sa langue qui subit le même sort ! On constate, dans ce cas, une très forte salivation et l'animal frotte sa gueule avec les pattes en signe de gêne importante. Des vomissements pas irritation sont alors possibles. Les **deux plus gros dangers** sont alors :

- le **choc allergique appelé choc anaphylactique** : une réaction allergique si violente qu'elle peut gêner la respiration et tuer l'animal.
- la **nécrose de la langue** : l'inflammation et l'infection qui suit attaquent la langue et la détruisent obligeant souvent le vétérinaire à en enlever un morceau voire à euthanasier le chien ou le chat concerné qui ne peut, alors, plus se nourrir.

VENTE DU PIANO

En raison de l'inutilisation du piano, devenu encombrant, se trouvant à la Maison Bodzérane, la Municipalité a décidé de le vendre. Pour une vision sur place ou d'autres renseignements, vous pouvez contacter Mme Mary-Claude Liang, municipale, au 079/ 310 02 66.

Piano à queue yamaha 5988272

Année de fabrication : entre 2001-2002, valeur à neuf CHF 23'000.-.



Prix : CHF 10'000.- à discuter.

SOCIETES



PALMARES SAISON 2022

La société de tir Le Signal Saubraz-Bougy a fêté sa fin de saison par la soirée palmarès au refuge des 3 Com. En présence d'une nombreuse assistance et d'une belle délégation des jeunes tireurs. L'apéro nous a été offert par M. Daniel Ruch Conseiller National et Président du Tir Cantonal Vaudois à Payerne. La soirée s'est terminée par une bonne Fondue.

Cette soirée était spécialement dédiée aux Tirs et aux résultats de l'année écoulée, cette année nous avons pu organiser notre traditionnel tir du Signal au mois d'avril avec une participation de 167 tireuses et tireurs qui sont venus se mesurer à Saubraz. Nos tireurs ont participé à pas moins de 28 tirs extérieurs, parmi ces tirs il y avait le Tir Cantonal Vaudois à Payerne où 10 de nos fines gâchettes ce sont distinguées. Ils ont récolté un total de 22 médailles. Au Tir de la Colline à Duillier-Prangins nous avons obtenu la **1ère** place : le groupe était composé de Roby Gilliard, Samuel Kämpf, Félix Baiche, Laurent Spack, Fabrice Ayer et Victoria Meylan.

Au niveau des classements interne de la saison 2022 je vous donne le classement des Rois du Tir : l'intégralité des résultats se trouvent sur le site de la société : www.tirlesignal.ch.



William Victoria Eliott

Classement Roi du tir Jeunes-Tireurs

1 ère Victoria Meylan	879.9 Pts.
2ème William Knott	875.6 Pts.
Espoir 2022 Eliott Ayer	563.7 Pts.

Classement Roi du tir Elite

1er Roby Gilliard	1456 Pts.
2ème Sébastien Meylan	1412 Pts.
3ème Fabrice Ayer	1405 Pts.



Sébastien Roby Fabrice

La société de tir Le Signal Saubraz-Bougy souhaite à toute la population de Bougy-Villars de belles fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2023.

AGENDA 2023



17 décembre 2022 dès 15 h

Père Noël des enfants et vin chaud

Fenêtre de l'Avent à la Maison Bodzérane

Vente de vin et remise des sapins

6 janvier 2023

Galette des Rois des aînés

24 juin 2023

Les Communes font leur cinéma

1^{er} août 2023

Fête nationale

13 septembre 2023

Sortie des aînés

PAROISSE : FETE DE NOEL

La Paroisse d'Aubonne organise une fête de Noël à Aubonne, le 24 décembre, avec les enfants, dans les halles, à 18 h.

Une veillée de Noël aura lieu à 23 h au temple d'Aubonne.

VENTE DE VIN

- 20%

Réserve communale : **action spéciale !**

Lors de la fenêtre de l'Avent du 17 décembre à la Maison Bodzérane, vous pourrez profiter d'un rabais de 20% sur tous les vins achetés et pris sur place.

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION

Du 23 décembre 2022 au 9 janvier 2023 à 8 h.

SAPINS DE NOEL



Cette année, nous sommes heureux de pouvoir à nouveau offrir des sapins de Noël à la population de Bougy !

Venus tout droit des forêts de Bière, ils viendront égayer votre salon durant les fêtes de fin d'année.

Commandez-les jusqu'au **7 décembre** et venez les retirer lors de la fenêtre de l'Avent de la Municipalité, le 17 décembre dès 15h à la Maison Bodzérane.

✂

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Taille approximative souhaitée (cm) : _____

Conditions :

- **Délai de commande : 7 décembre, par courrier, ou par email à greffe@bougy-villars.ch**
- **La taille choisie ne peut être garantie et dépendra de la disponibilité.**
- **Les sapins non retirés seront facturés CHF 25.-.**
- **Aucune livraison à domicile ne sera faite.**

FENETRES DE L'AVENT DECEMBRE 2022



ORGANISEES PAR

Date	Jour	heure	agape	organisateur	lieu
1	jeudi	18:30	oui	Bougy-Bouge	Maison Bodzérane
4	dimanche	18:00	oui	Guillaume et Pascale Despreaux	Ruelle de la Bodzerane 3
5	lundi	17:00	non	Mme et Mr Demierre	Place de l'Ancienne Eglise 19
6	mardi	17:30	oui	Administration communale	Place de l'Ancienne Eglise 5
8	jeudi	17 à 19	oui	Auberge Communale	Place le l'Ancienne Eglise 1
9	vendredi	18:30	non	Conseil Général	Maison Bodzérane
10	samedi	17:30	oui	Fatio Nicolas	Grand Rue 44
13	mardi	17:00	non	Mme et Mr Scardua	Grand Rue 9
14	mercredi	18:30	oui	Familles Baillif et Bonnaud	Grand Rue 46
17	samedi	18:30	oui	Municipalité	Maison Bodzerane
20	mardi	17:00	non	Carmen Morcan	Grand Rue 25
21	mercredi	18:30	oui	Katharine et Yvan Mollier	Ch. Du Desalay 2





Samedi 17 décembre 2022



HORAIRE:

09H30 **SAINT-OYENS** • 10H00 **SAUBRAZ**

10H45 **PIZY** • 11H15 **MONTHEROD**

14H15 **ST-LIVRES** • 15H00 **LAVIGNY** • 15H45 **ALLAMAN**

16H30 **FÉCHY** • 17H15 **BOUGY-VILLARS**

18H00 **AUBONNE-CHÂTEAU**



Les Tables de Noël

Célébrer les fêtes ensemble

Vous souhaitez partager l'esprit de Noël et recevoir chez vous un ou des senior-s de votre région pour un repas festif dans une atmosphère familiale ?

Vous êtes retraité et désirez rejoindre une Table de Noël chez des habitants de votre région ? Inscrivez-vous, ils se réjouissent de vous recevoir.

Lieu	Dans tout le canton de Vaud
Dates	Entre le samedi 17 et le mardi 27 décembre 2022
Renseignements	
Inscriptions	Mehregan Joseph, coordinatrice Tables conviviales 021 646 17 21 ou mehregan.joseph@vd.prosenectute.ch Jusqu'au mardi 7 décembre 2022
Participation	Repas offert par les hôtes



Association Ukr'Aime
Avenue du Mont-Blanc 29
1196 Gland



L'association Ukr'Aime travaille activement et cherche toujours de quoi aider un maximum tous nos amis ukrainiens mais naturellement aussi tous les réfugiés d'autres pays.

Nous recherchons en cette période :

- Des habits chauds pour hommes, femmes et enfants
- Des chaussures chaudes de saison (toutes tailles du 20 au 48)
- Des vestes chaudes
- Des chaussettes, des gants, des bonnets, des écharpes
- Des sous-vêtements (hommes, femmes)
-
- Des jeux pour les enfants (garçons et filles)
- Du matériel pour la couture (nous avons 2 machines au local à disposition)
- De la laine (Aiguilles etc.)
- Des métiers à tisser
- Du matériel pour du point de croix
- Des grandes valises avec roulettes.

Des produits pour le soin du corps :

- Du shampoing
- Gel douche
- Déodorant
- Après shampoing
- Crème pour les mains
- Désinfectant plaie, sparadrap
- Q-Tips
- Rasoir, mousse à raser
- Démaquillant, nettoyant visage, ouate
- Lessive pour lave-linge
- Des Pampers (taille 3-4-5-6), lingettes humides
- Des protections hygiéniques.

Nous essayons aussi de sensibiliser les personnes afin protéger notre chère Planète, et nous leur demandons de venir avec leurs contenants en plastique pour les remplir. Dès lors, vous pouvez nous apporter des petits contenants vide et propre.

Toute l'équipe vous remercie de tout cœur pour votre soutien.

Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 - 17h00

asso.ukraime@gmail.com

www.ukraime.ch

NUMEROS UTILES

Administration communale	021808 54 41
Contrôle des habitants d'Aubonne	021 821 51 00
Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Empoisonnements	145
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Rega	1414
Caisse de chômage, Morges	021 557 92 91
Centre de biométrie, passeports	0800 011 291
ECA Pully	058 721 21 21
Etat civil de La Côte, Morges	021 557 07 07
Garde forestier, M. François Martignier	079 486 96 23
Garde pêche, M. Sylvain Kramer	079 237 42 66
Garde faune, M. Dominique Morel	079 237 42 57
Gendarmerie d'Aubonne	021 557 16 21
Hôpital de Morges	021 804 22 11
Inspecteur forestier, M. Fabian Drollinger	079 414 47 62
Justice de paix, Morges	021 557 94 00
Office d'impôt districts de Nyon & Morges	022 557 50 00
Préfecture de Morges	021 557 91 25
Ramoneur, MZ ramonage Romainmôtier	079 518 21 19
Registre foncier de La Côte, Tolochenaz	021 557 91 40

